



Strasbourg, le 4 octobre 2007

A Monsieur Jean-Louis BORLOO Ministre d'État en charge de l'Écologie, du Développement et de l'Aménagement durables

Monsieur le Ministre

C'est avec satisfaction que notre fédération a pris connaissance des propositions de promotion du vélo émises par le groupe 1 du "Grenelle" de l'environnement. Depuis plus de 30 ans la FUBicy milite avec ses 150 associations locales pour que le vélo trouve sa place comme mode de transport à part entière. Ces efforts sont en train de trouver, au travers de l'essor de la pratique de la bicyclette en ville, un résultat encourageant ; il serait aussi injuste de ne pas évoquer l'action des élus locaux qui contribuent à cette évolution. Pourtant ce combat est loin d'être gagné tant les obstacles restent nombreux, comme en particulier l'image de dangerosité associée à tort au vélo. Cette perception du vélo comme un mode dangereux est démentie par toutes les statistiques, à commencer par les bilans annuels de l'Observatoire National Interministériel de la Sécurité Routière, mais elle reste solidement ancrée dans l'opinion publique et nous nous réjouissons que les initiatives récentes de mise à disposition de vélos en libre-service, permettent petit à petit de démontrer qu'il n'est pas si risqué de se déplacer à vélo.

Malheureusement, dans le même temps, nous venons d'apprendre que la Direction de la Sécurité et de la Circulation Routières a annoncé publiquement, à l'occasion d'un colloque international, son souhait de rendre le port du casque obligatoire à vélo, en commençant par les jeunes de moins de 14 voire de 18 ans.

Cette mesure qui part d'un sentiment louable de protéger les cyclistes aurait malheureusement le même effet en France que celui qu'elle a eu en Australie où l'essor du vélo a été brutalement interrompu et où il a pu être constaté une baisse de près de 30% de la circulation cycliste du jour au lendemain; dix années ont été nécessaires pour enrayer cette baisse de la pratique

En parallèle cette désaffection pour la circulation à vélo a entraîné un risque plus grand pour les cyclistes restants, puisque la baisse des accidents s'est, elle, limitée à 20%.. Ce résultat n'est pas isolé : partout dans le monde, le risque d'accident rapporté au nombre d'usagers diminue lorsque la pratique du vélo augmente. Aucun grand pays européen « cyclable » ne s'est d'ailleurs engagé dans cette voie du casque obligatoire.

Cette mesure nous semblerait d'autant plus inappropriée que les données de la Sécurité Routière montrent que le taux de lésions au crâne dans les accidents de la circulation n'est pas plus élevé chez les cyclistes que chez les piétons : imagineriez-vous l'obligation des piétons à porter un casque ?

Nous protestons depuis longtemps contre cette fausse bonne idée du casque obligatoire, et nous ne comprendrions pas qu'au moment où de nombreux partenaires sociaux souhaitent soutenir la pratique du vélo au quotidien, les pouvoirs publics commencent par adopter une mesure qui aille dans le sens inverse. Nous attirons en particulier votre attention sur le risque –déjà constaté dans plusieurs pays- que des cyclistes potentiels, et en particulier les adolescents (tranche d'âge où la pratique du vélo avait le plus chuté en Australie), face à l'obligation de port du casque, choisissent finalement de recourir aux deux-roues motorisés, bien plus nuisibles pour la sécurité routière et l'environnement.

Nous vous demandons d'intervenir auprès des services de la Sécurité Routière afin que cette mesure ne soit pas mise à l'ordre du jour du prochain CISR. Il nous semble utile à l'intérêt commun de ne pas prendre de décisions prématurées, dont les effets contre-productifs sont connus, sans engager au préalable une concertation auprès des usagers et des collectivités locales.

Nous vous remercions par avance de l'attention que vous aurez portée à notre demande.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

Christophe RAVERDY  
Président de la FUBICY



Copie :

Monsieur Dominique BUSSEREAU, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement durables, chargé des transports

Madame Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET, secrétaire d'Etat auprès du ministre d'Etat, ministre de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement durables, chargée de l'Ecologie